



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MEUSE

CABINET
Affaire suivie par : Laetitia DUQUET

Bar-le Duc le 10 février 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vigilance : période de grand froid en Meuse

Compte tenu des prévisions météorologiques transmises par Météo-France ce jour et de la baisse continue significative **des températures ressenties** annoncées sur le département (jusqu'à -22°C samedi matin et -10°C samedi après-midi, -22°C dimanche matin et -7°C dimanche après-midi), la préfecture appelle à la vigilance.

En effet, le froid intense peut avoir des effets néfastes sur la santé, notamment sur certaines catégories de personnes vulnérables du fait de leur âge ou d'une pathologie préexistante. Outre les nourrissons, les personnes âgées, les personnes en situations de grande précarité, il s'agit particulièrement des personnes souffrantes de maladies chroniques notamment celles ayant une maladie cardiaque ou respiratoires et les asthmatiques.

Conseils de Comportement :

- Evitez les expositions prolongées au froid et au vent , évitez les sorties le soir et la nuit.
- Protégez-vous des courants d'air et des chocs thermiques brusques.
- Habillez-vous chaudement, de plusieurs couches de vêtements, avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau, couvrez-vous la tête et les mains ; ne gardez pas de vêtements humides.
- De retour à l'intérieur, alimentez-vous convenablement et prenez une boisson chaude, pas de boisson alcoolisée.
- Assurez une bonne ventilation des habitations, même brève, au moins une fois par jour ; vérifiez le bon fonctionnement des systèmes de chauffage, pièces humidifiées, non surchauffées.
- Evitez les efforts brusques.
- Si vous devez prendre la route, informez-vous de l'état des routes. En cas de neige ou au verglas, ne prenez votre véhicule qu'en cas d'obligation forte. En tout cas, emmenez des boissons chaudes (thermos), des vêtements chauds et des couvertures, vos médicaments habituels, votre téléphone portable chargé.
- Pour les personnes sensibles ou fragilisées : restez en contact avec votre médecin, évitez un isolement prolongé
- Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenez le « 115 ».

Pour le Préfet,
Le directeur des services du Cabinet,

signé

Gilles GUILLAUD